

La pilule antitabac est arrivée

Sur le front de l'antitabagisme, c'est une petite révolution: un médicament, le Zyban, délivré sur ordonnance aux fumeurs repentis, sera disponible aujourd'hui dans toutes les pharmacies. Le Zyban fait partie des antidépresseurs et les chercheurs ont constaté que, chez certains fumeurs, la nicotine agissait comme antidépresseur. Cette nouvelle pilule antitabac connaît un énorme succès aux Etats-Unis, où elle est utilisée depuis deux ans. Selon les études, le taux de succès serait de 30% après trois mois, soit le double de celui atteint avec les substituts nicotiniques. La boîte de 60 comprimés de Zyban, suffisante pour un traitement de sept à neuf semaines, coûte 557 F (84,91 euros), non remboursés par la Sécurité sociale. L'Agence française des produits de santé (Afsaps) met en garde contre «un risque de survenue de convulsions et un risque potentiel d'abus ou de dépendance rare mais non exceptionnel». Elle souligne plusieurs contre-indications et rappelle que le Zyban peut, comme tout médicament, entraîner des effets secondaires. L'Afsaps recommande «de commencer le traitement avant l'arrêt effectif du tabac, ce dernier devant être effectué de préférence au cours de la deuxième semaine de traitement. En l'absence d'efficacité à la septième semaine, il n'y a pas lieu de poursuivre le traitement».